

Siège Social : 47T rue d'Orsel 75018 Paris
SIRET : 508 779 097 000 49 / N° Déclaration : 73 31 06 188 31
Code NAF : 9001Z

FORMATION 2024-2025

Thématique Générale : Manager un projet artistique et culturel

Nom du Module : Piloter son projet artistique et culturel

10 séances de 4h : 40h

Publics :

Directeurs artistiques, organismes de formation, administrateurs, chefs de projets de compagnie, de festivals et de lieux culturels, artistes. Élus de collectivités locales.

Prérequis

Être en mesure d'exprimer un projet culturel, de le verbaliser et d'en écrire les grands principes
Maîtriser les éléments de bureautique standard

Formatrice

Laurence Larrouy : Formatrice et directrice de production, spécialisée dans le développement de projets culturels et artistiques. Coordinatrice de projets culturels autour des musiques (classique, baroque, contemporaine ou populaire), des arts visuels, de la littérature et de l'audiovisuel. Activité dans la région Occitanie, au sein d'Aventurine & Cies, bureau d'accompagnement spécialisé dans le champ des coopérations culturelles et du développement de projet.

Lieux : Formation « sur mesure » dans les locaux des structures ou des compagnies.

Calendrier : défini avec les stagiaires

Tarif : 60€/h

Horaire/ journée : 10h-13h / 14h-18h

Objectifs opérationnels de la formation :

A l'issue de la formation les participants pourront :

- Formuler son projet
- Formuler des objectifs stratégiques pluriannuels
- Mettre en œuvre une gouvernance efficace
- Construire un planning prévisionnel sur 5 ans
- Développer une stratégie partenariale à long terme
- Structurer sa communication
- Construire un plan de financement stratégique
- Optimiser sa capacité d'analyse d'une situation et synthétiser sa communication orale

Méthodes de formation :

- Formation construite autour des projets des stagiaires
- Échanges de pratiques professionnelles pour formuler son projet

- Travaux en atelier pour définir les objectifs stratégiques
- Construction de retroplanning
- Carte des compétences au sein de la structure
- Définition d'outils de pilotages de structures culturelles (comité de pilotage, séminaires de travail, outils d'intermédiation)

Documentation :

- Bibliographie et webographie

Programme : 10 séances de 4h

Séance 1 : Présenter les bases de son projet initial

Séance 2 : Objectifs stratégiques, objectifs spécifiques

Séance 3 : Les collaborateurs

Séance 4 : Organisation interne

Séance 5 : Utilisation de données quantitatives

Séance 6 : Stratégies de communication

Séance 7 : Le retroplanning

Séance 8 : Financements et budgétisation

Séance 9 : Étude de cas

Séance 10 : Présentation de son projet avec son pilotage

Modalités d'évaluation :

Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires ou grilles d'évaluations ou travaux pratiques ou tests de contrôle de connaissances.

Accessibilité des personnes en situation de handicap :

L'accueil des publics en situation de handicap et les éventuelles adaptations en organisme de formation sont évalués et mises en place avec l'aide d'un référent handicap.

Référent Handicap : Caroline Berthod / caroline@aventurine-et-compagnies.com